

Presbytère, patrimoine... le reste du conseil en bref

Le conseil municipal s'est réuni lundi soir (Ouest-France d'hier). Voici quelques autres points qui ont été abordés lors de cette séance, qui a duré près de trois heures.

Presbytère

La municipalité va consacrer 310 000 €, sur trois ans, à la rénovation du presbytère de la cathédrale. Il s'agit de renforcer la structure, après l'effondrement du plancher, et de mettre le bâtiment aux normes en matière de sécurité incendie et d'accessibilité. **« En ces temps de disette budgétaire, on envisage des travaux extrêmement coûteux pour un bâtiment exclusivement au service de l'église catholique, regrette Aurélien Guillot (PCF). Est ce bien là une priorité pour notre Ville, alors que l'Église catholique a un patrimoine immobilier très important et d'importants moyens financiers. Au moment où la Ville organise la grande braderie de ses biens immobiliers, pourquoi ne pas ajouter ce presbytère à la liste des biens à vendre ? »**

Gare

Il ne se passe pratiquement pas un conseil sans que le sujet de la gare soit évoqué. **« Vous avez fait des promesses sur l'accélération des travaux de la gare et il n'y a toujours pas de passerelle »,** attaque Jean-Christophe Boyer (PS), chef de file de l'opposition. **« Nous avons réussi à trouver le financement du surcoût (deux millions d'euros) qui vous est totalement imputable, répond François Zocchetto. Sur le retard, une telle mauvaise foi est caricaturale. Vous savez très bien ce qui s'est passé. Si le ministre des Transports avait voulu peser sur Réseau ferré de France, il l'aurait fait. C'est le gouvernement qui n'a pas souhaité que cette passerelle soit faite à l'époque. Elle sera faite entre février et septembre 2017. »** Quant au projet de réaménagement de la rue des Trois-Régiments, l'ancien maire refuse que cette rue devienne **« le boulevard des Trois-Régiments : il ne faut pas l'élargir et conserver à ce quartier sa destination de quartier de faubourg »**, estime Jean-Christophe Boyer.

Patrimoine

La municipalité va continuer de se séparer, en 2016, d'une partie de son patrimoine immobilier (Ouest-France du 27 novembre). Elle compte en retirer quelque 3,7 millions d'euros. Parmi les biens qui seront vendus figure le presbytère des Cordeliers et son jardin. Claude Gourvil (Europe écologie Les Verts), qui rappelle l'utilité de ce jardin, exploité par la société d'horticulture de Laval, s'en émeut. **« On ne va pas vendre la totalité du jardin, répond Xavier Dubourg, adjoint à l'Urbanisme. On cherche une solution pour valoriser le patrimoine. Une très grande partie du jardin va garder sa vocation actuelle. »** Toujours en ce qui concerne le patrimoine, la Ville provisionne un million pour le conservatoire, qui devrait s'installer dans les locaux du Crédit foncier.

Associations

Le conseil municipal maintient, en 2016, le montant de l'enveloppe attribuée aux associations, soit 2,3 millions d'euros. 1,7 million sera par ailleurs versé au Centre communal d'action sociale (CCAS), 600 000 € au fonctionnement du théâtre (ce qui porte, au total, à 2,2 millions d'euros, le budget de la culture). Enfin, 400 000 € seront affectés à la mise à disposition de personnel, à la subvention au contrat urbain de cohésion sociale (Cucs)...

Article issu de l'édition de Laval du mercredi 16 décembre 2015



www.lesamisduvieuxlaval.fr